

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2017/2980(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, alimentation électrique à quai pour les bateaux de navigation intérieure et points de ravitaillement en GNL pour les transports par voie d'eau, et connecteurs de véhicules à moteur pour le ravitaillement en hydrogène gazeux	
Complétant <a href="#">2013/0012(COD)</a>	
Sujet	
3.20.04 Transport fluvial	
3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>TRAN</b> Transports et tourisme		